



Mers-Les-Bains

Journal Municipal

Edition Printemps 2004 - n° 8

- Les travaux
- Les projets
- La défense contre la mer



- Antoine Villon cet illustre inconnu



- Le nouveau Centre Loisirs



- Hommage à plusieurs mersois émérites
- Projet : un bowling 12 pistes et squash sur Mers

Permanences et Numéros utiles

Hôtel de ville, avenue Pierre et Marie Curie,
80350 Mers les Bains
Accueil de la mairie : Tél 02 27 28 06 60
Fax 02.27.28.06.61
<http://www.ville-merslesbains.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi	de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi	de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi	de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Samedi	de 10 h à 12 h

Permanences des élus

MAQUET Emmanuel, Maire :
Permanence : samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
En semaine sur rendez-vous
e-mail : maire@ville-merslesbains.fr

THOMIRE Christian, finances, culture, tourisme :
samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
e-mail : christian.thomire@ville-merslesbains.fr

DELEPINE Michel, social, patrimoine, cimetière :
Mardi (horaires au 02 27 28 06 63)
e-mail : michel.delepine@ville-merslesbains.fr

OBRY Yvon, personnel, associations, vie sportive, anciens combattants : le matin sur rendez-vous
e-mail : yvon.obry@ville-merslesbains.fr

LETU Rose, affaires scolaires, enfance :
le matin sur rendez-vous
e-mail : rose.letu@ville-merslesbains.fr

HEDOUIN Jean-Paul, voirie, bâtiments communaux, Sécurité : vendredi matin sur rendez-vous
e-mail : jp.hedouin@ville-merslesbains.fr

DOUILLET Régine, environnement, espaces verts :
sur rendez-vous
e-mail : regine.douillet@ville-merslesbains.fr



Sécurité :

Gendarmerie
02.35.86.14.66
ou le 17
Urgences santé :
15
Pompiers : 18

Permanences au Portillon

ASSISTANTE SOCIALE : Uniquement sur rendez-vous le
Lundi de 14 h à 17 h (téléphoner au 03.22.60.70.70.)

CENTRE RELAIS : Lundi de 8 h 30 à 12 h

CONSULTATION DES NOURRISSONS : 1^{er} et 3^{ème}
lundi de 14 h à 17 h

SECURITE SOCIALE : Mardi de 14 h à 16 h 30

CRAM : 2^{ème} Mardi de 10 h à 11 h 30

ODA : Mercredi de 8 h 30 à 9 h 30

MISSION LOCALE : 2^{ème} Mercredi de 14 h à 17 h

INSER'SOMME : 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} Jeudi de 9 h à 12 h

ASSOCIATION D'ACCES AU DROIT (renseignements
juridiques gratuits) n° vert : 0 800 09 04 09

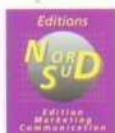
CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES : en Mairie de
Friville-Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h

Déchetterie de Ault

La déchetterie est ouverte pour les habitants du
Sivud d'Ault (**Allenay, Ault, Béthencourt sur
Mer, Friaucourt, Mers, Oust-Marest, Saint
Quentin La Motte et Woignarue**)

- Lundi de 14 h à 18 h
- Mardi de 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
- Mercredi de 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h 30

Pour tous renseignements : contacter le gardien
de la déchetterie au **03.22.60.79.78.**



EDITIONS NORSUD S.A.

2, rue Ernest Cauvin

80480 SALEUX

Tél. 03 22 89 02 02

Fax : 03 22 89 45 26

Capital de 154.800 € - RCS B 334 029 808

MERS-LES-BAINS

Edition 2004

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Directeur de la Publication : Freddy GORET Publicité : Editions NORSUD S.A. Dépôt Légal : 1^{er} Trimestre 2004

Création et Impression : Editions NORSUD S.A. - SALEUX - Tél. 03 22 89 02 02 - Fax : 03 22 89 45 26 - E-mail : contact@editionsnorsud.fr

Edito du Maire

L'arrivée du printemps nous permet de vous présenter notre 8^{ème} journal municipal.

Il est devenu au cours de ses deux années d'existence, un lien privilégié entre les acteurs de la commune, élus, associations et la population.

Sa conception évolue et son contenu se renforce.

Pour le rendre plus attractif encore, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions et à nous suggérer de nouvelles rubriques.

Imprimé à 2500 exemplaires, il est distribué dans chacun des foyers mersoïses, et vous pouvez le retrouver à l'office de tourisme, à la mairie, ainsi que chez nos amis les commerçants.

Ses colonnes sont ouvertes aux responsables d'associations pour y annoncer leurs manifestations.

Avec le festival des Chants Marins et des Musiques Celtes, la saison 2004 est déjà bien lancée.

Dès février, notre station balnéaire doit être en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions les touristes qui souhaitent séjourner à Mers.

Nous avons la vocation à redevenir une ville touristique des quatre saisons.

C'est avec cette confiance en notre avenir et cette détermination à lui sourire que nous ferons de 2004 une année utile.

Bien cordialement,

Emmanuel MAQUET
Maire de Mers-les-Bains

**Dernière
heure...**

SOPICEM : délibéré le vendredi 16 avril, enjeu 4 Millions d'euros

Mardi 17 février, la ville de Mers, représentée par M. le maire et l'avocat Me Tourniquet, était devant la cour d'appel d'Amiens pour l'affaire de la Tutélaire des P.T.T.

Cette affaire avait été jugée une première fois par le tribunal de grande instance d'Abbeville, qui avait donné raison à la ville de Mers, mais la partie adverse avait fait appel, exigeant le remboursement de trois prêts consentis à la Sopicem et à l'époque cautionnés par la ville.

L'axe principal de défense de la commune reste la déchéance quadriennale : pour Me Tourniquet, c'est un délai de 8 ans et quatre mois qui s'est écoulé.

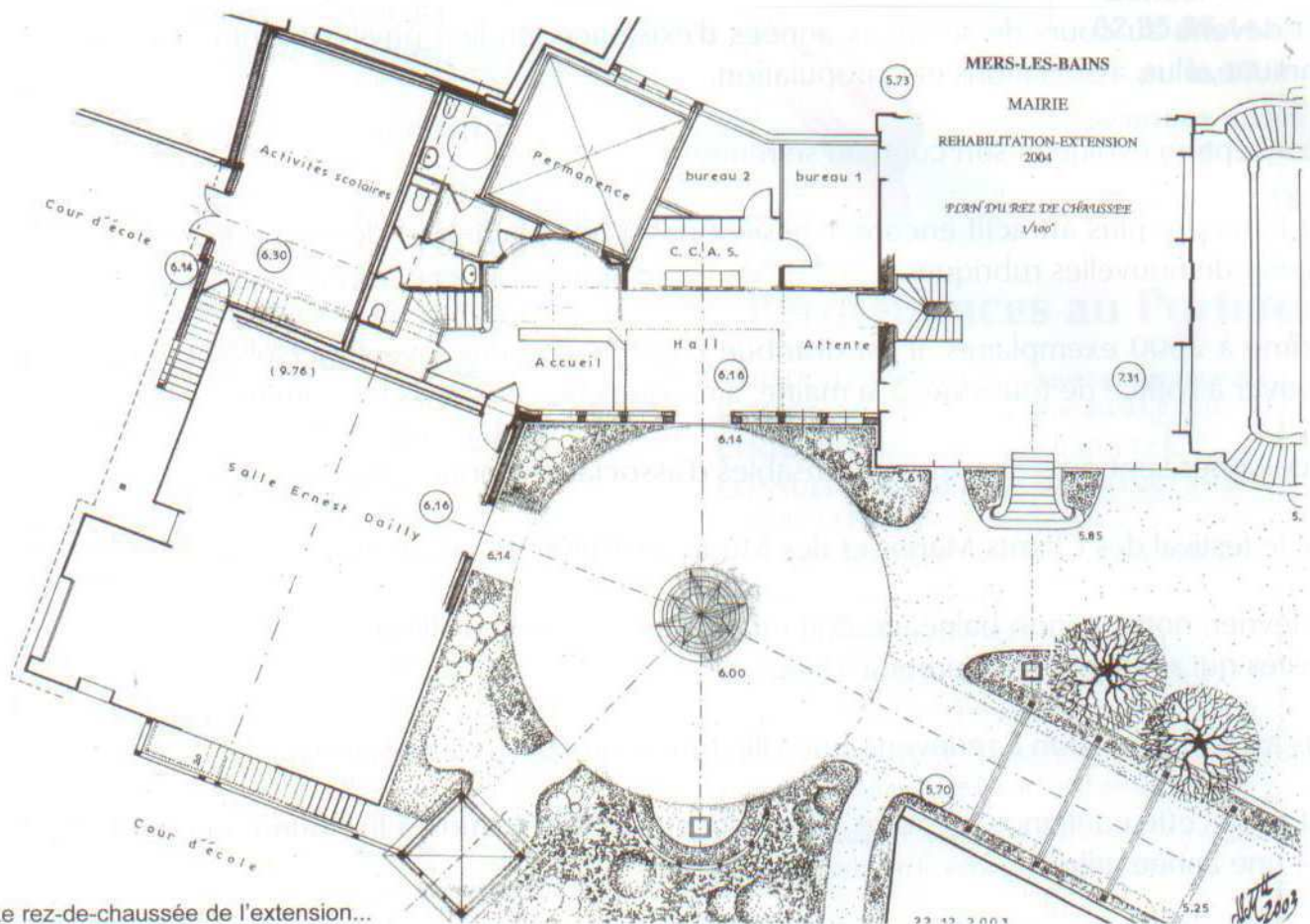
Depuis la liquidation de la Sopicem, la créance et ses intérêts n'ont cessé de courir, à tel point qu'aujourd'hui, si elle est condamnée, la ville devra payer 4 millions d'euros alors que la somme de départ n'atteignait pas le million d'euros.

Si le vendredi 16 avril la ville de Mers gagne face à la tutélaire cette affaire pourrait enfin être terminée, sauf si cette dernière forme un pourvoi en cassation. Dans ce cas il faudra encore attendre.

La ville est aussi actuellement dans une autre affaire : celle de la Mutuelle d'Ivry Fraternelle, à laquelle, condamnée, Mers-les-Bains a déjà versé 1 million d'euros et dont elle espère récupérer une partie...

Une mairie accueillante et fonctionnelle...

Une subvention de l'Etat et un emprunt vont permettre à la municipalité de rénover et d'agrandir l'hôtel de ville. Des travaux que les élus verraient bien débiter cette année, dans le cadre des 100 ans de l'achat de cette maison de ville par ceux de l'époque...



Le rez-de-chaussée de l'extension...

Nous avons déjà évoqué la rénovation-extension de l'hôtel de ville lors d'un précédent bulletin.

Cette fois-ci les élus ont officiellement lancé les demandes de subvention au titre de la D.G.E (dotation globale de l'état) lors du conseil municipal du

vendredi 13 février.

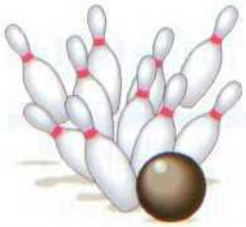
En TTC, Le montant des travaux est estimé à 716 487,72 euros répartis ainsi : part de la subvention de l'Etat (45 % du montant total HT au titre de la DGE) 269 581 euros, part communale (apportée par emprunt) :

446 906,72 euros.

Cette opération ne devrait rien coûter : en effet grâce aux divers projets (bowling, zone d'activité...) et à la taxe professionnelle qui en découlera, la ville récupérera des fonds qui financeront l'emprunt...

Confiés à l'architecte du patrimoine Patrick Delamotte, connu des mersois pour son travail sur le secteur sauvegardé, les travaux ont pour but de revaloriser le bâtiment de la mairie qui en a bien besoin (façade) en conservant son lien avec l'architecture dominante, d'offrir aux mersois une structure d'accueil en rez de chaussée et de se doter d'espaces de travail supplémentaires. Pour cela une extension sera construite juste derrière la mairie, entre cette dernière et la salle Dailly et sur deux niveaux (la maison en fond de cour sera rasée). L'hôtel de ville, l'extension et la salle Dailly seront reliés entre eux, ils communiqueront donc sans avoir à passer par l'extérieur.

Au rez-de-chaussée de l'extension sont prévus 2 bureaux, une salle d'attente générale et pour le CCAS, un hall, un accueil/guichet et une salle de permanence, de même qu'une salle d'activités pour les scolaires, la salle Dailly étant à terme réservée au seul usage de la municipalité et des associations. A l'étage sont prévus une salle de réunion, une salle d'archivage, les bureaux des deux policiers et un accès au cyber espace du premier étage de la salle Dailly. L'extension permettra donc au personnel communal et aux élus, plus qu'à l'étroit au sein du bâtiment actuel, de bénéficier de nouveaux espaces de permanence, de réunion et de travail.



Un bowling 12 pistes à Mers pour 2005 ...

Anciens propriétaires du casino du Tréport, Alain et Sébastien Guivarch lancent un projet d'investissement privé pour la création d'un ensemble ludique en entrée de ville. Ils ont présenté leur projet aux élus lors du conseil municipal...

Lors du Conseil Municipal du vendredi 13 février, Alain Guivarch, ancien propriétaire du Casino du Tréport durant 14 ans qu'il a revendu au groupe Moliflor-Loisirs et son fils Sébastien qui l'a dirigé ont présenté un projet d'ampleur aux élus.

"Localement il n'y a pas grand chose en activités ludiques. A part aller en discothèque le week-end, les jeunes n'ont pas grand chose à faire. Notre projet est de construire un bowling de 12 pistes en deux fois six, bien séparées au niveau phonique, une vingtaine de billards et 2 terrains de squash, une partie centrale avec un pub sympa et peut-être une restauration simple, mais nous voulons créer un concept qui n'existe pas en France." a précisé Sébastien Guivarch.

Grâce à une architecture étudiée, ceux qui n'auront pas envie de jouer au Bowling pourront boire un verre dans le calme sans problème.

La structure sera aussi esthétiquement soignée, il ne s'agira pas d'un simple cube avec des bardages métalliques.



Sébastien et Alain Guivarch souhaitent investir sur Mers...

Le futur complexe ludique sera construit près de la rocade entre Mers et Etalondes, sur 3 ha situés derrière Intermarché et propriété de Mers.

10 emplois seront créés, réservés aux mersois selon aptitudes. M. le maire indiquait : "C'est un investissement

privé, signe de reconquête et de dynamisme pour notre ville. C'est une formidable opportunité et nous aiderons ce projet autant que possible".

M. le maire a été autorisé à l'unanimité à signer le compromis de vente des terrains par le conseil.

... et une piscine en eau de mer pour 2006

Un projet de centre aquatique construit entre Mers et le Tréport est à l'étude, piloté par la com' de com' de Gros Jacques dont Mers fait partie...

Il n'y a plus d'équipements aquatiques sur les villes soeurs, ce projet devrait donc intéresser locaux et touristes. (la piscine de Mers sera rasée.)

C'est Alain Longuent, maire du Tréport, qui l'a présenté lors de l'inauguration de la Z.I de Gros Jacques à la mi-janvier. A quelques mètres de la mer, cet équipement proposera des services attractifs et ludiques en plus des bassins de natation. La future piscine sera en eau de mer : en effet, malgré un coût légèrement supérieur à une eau classique, cette option renforcera

son attrait touristique tout en limitant les coûts de fonctionnement (l'eau de mer traitée coûte moins que l'eau douce).

> Le centre aquatique comprendra 1 bassin d'activités et loisirs pour enfants (aquagym), 1 bassin avec toboggan 30 m, 1 pataugeoire ludique, 1 bassin sportif (25 m de long, 5 couloirs), des plages intérieures (770 m2), 1 zone dite " sèche " (cardiotraining), 1 zone " humide " (sauna, douches massantes, hammam), et 1 zone " balnéo " (soins esthétiques et soins du corps, massages.).

La piscine sera construite à la "Fée des Mers"...



Plan de financement prévisionnel : CG Seine-maritime 10 % - CG Somme 10 % - CR Haute Normandie 10 % - CR Picardie 10 % - Etat Hte Ndie 15 % - Feder Hte Ndie 15 %, Com' de com' (emprunt) 30 %.
Coût prévisionnel HT : 7 840 000 euros.

la municipalité... Les projets de la municipalité... Les projets de

Les projets sont nombreux et bien sûr, vu les circonstances de l'affaire Sopicem, leur faisabilité financière est observée de très près. Certains sont en cours de finalisation, d'autres plus importants attendront encore un peu. L'essentiel est d'avoir une bonne vision d'ensemble à court, moyen et long terme sur l'avenir de la commune ...

Site Casino

Achèvement de l'intérieur du site casino, création d'un forum baptisé Forum Beverungen, d'un petit amphithéâtre extérieur, construction de 2 salles de cinéma complémentaires de l'actuelle et construction du bâtiment prévu en partie basse de la rue Sadi Carnot mais jamais réalisé, avec repositionnement en rez-de-chaussée d'un commerce de centre ville type alimentaire ou restaurant (rez-de-chaussée commercial).

Sport

Courts de tennis couverts : une offre touristique supplémentaire. Ils seront placés près de la piscine intercommunale pour former un ensemble attractif.

Divers

- Eclairage de la falaise en début d'année
- Fleurissement : de nouveaux espaces verts sont programmés pour 2004.

Mairie

La mairie va être revue pour offrir aux mersois un accueil plus pratique avec une extension vers l'arrière et un raccordement avec la salle Dailly. Au rdc sont prévus 2 bureaux, une salle d'attente et CCAS, un hall, un accueil/guichet et une salle de permanence, une salle d'activités pour les scolaires, la salle Dailly étant réservée à l'usage de la municipalité. A l'étage, une salle de réunion, une salle d'archivage, les bureaux de deux policiers et un accès au cyber espace du premier étage de la salle Dailly. Ces travaux permettront au personnel et aux élus, plus qu'à l'étroit, de bénéficier de nouveaux espaces de permanence, de réunion et de travail.

Commerce

Parc commercial d'entrée de ville pour dynamiser l'ensemble du tissu commercial Mersois.

Loisirs

Bowling 12 pistes et squash (projet privé présenté en conseil municipal du 13 février).

Galiote

Rachat de la Halle de la Galiote du quartier du Dépôt pour activités sportives et culturelles et peut-être un jour création d'un nouveau quartier.

Piscine

Fermeture de la piscine de Mers, coûteuse et obsolète, dès l'ouverture de la piscine intercommunale.

Voirie et sécurité

Les voiries des rues Carnot, Docteur Roux et Charles Martel sont au programme. La rue Carnot est lancée, d'autres (par ex cité Desjonquères) vont suivre.

La RD 1015 qui traverse Mers sera bientôt sécurisée grâce à des ouvrages, une réflexion est en cours.

Classement

Classement de Mers-les-Bains en station balnéaire et touristique : l'arrêté inter préfectoral de classement des périmètres de captages d'eau potable de Ponts et Marais ayant été signé récemment, le dossier sera bientôt remis à M. le préfet de région. Délai d'instruction 3 ans environ et à terme un potentiel de développement important pour Mers.

Environnement

C'est cette année qu'aura lieu l'étude sur l'environnement en partenariat avec Atmo Picardie (qualité de l'air et rejets industriels).

Défense contre la mer : c'est vraiment parti !

Les Mersois l'ont constaté eux-mêmes : après des années d'attente et de doutes, le chantier de défense contre la mer a démarré le 15 janvier. Découverte en photos des premiers aspects de l'impressionnant chantier, qui a débuté par la pose des enrochements du talus amortisseur (+- 100 000 tonnes de roches) face à la gare et qui va se poursuivre avec la réfection des parapets ...



▲ Premiers frémissements : la pose de palplanches et de témoins pour tester la tenue et la stabilité du sol (pour les futurs épis 7a et 7b face au " Bellevue ")...



▲ Un bras articulé muni d'une sonde de plusieurs mètres détermine les zones de vide sous les ouvrages, des données précieuses : il n'y a pas droit à l'erreur...



▲ Impressionnant : des convois de roches, de 5 à 7 tonnes chacune, arrivent par rail directement d'une carrière du Boulonnais et sont déchargés dans la foulée ...



▲ Très intéressés, les Mersois assistent aux passages des roches de l'autre côté de la rue, près de leur emplacement définitif. Aujourd'hui le site est interdit au public...



▲ D'énormes camions-bennes munis de vérins hydrauliques assurent des dizaines et des dizaines de rotations par jour, ils passent sur les parapets grâce à des galets...



▲ D'autres convois arrivent : il faut étayer provisoirement l'accès au site, sinon les rotations vont fragiliser la descente aménagée...



▲Une pelleteuse avec marteau-piqueur casse tous les gros blocs déjà présents sur le site afin d'assurer au futur ouvrage une base propre. Au premier plan, les restes d'une vieille digue aux contours assez compliqués. Le site est nettoyé, les vieux pieux en bois sont enlevés...



▲Les mersois commencent à voir s'empiler les enrochements, mais ce tas est provisoire, il faut d'abord s'occuper du pied du talus amortisseur. En attendant le site est entièrement clôturé pour raisons de sécurité. Des feux tricolores sont posés pour réguler la circulation...



▲Une équipe pose des bandes de feutre géotextile pour stabiliser le sol, très sableux et vaseux. Les bandes sont recouvertes de roches tassées par la pelleteuse. Au premier plan on constate en effet une vase importante...



▲L'opération est délicate et sous l'eau on ne voit rien : la pelleteuse n'hésite pas, elle roule sur les roches pour aider la pose des bandes de feutre : il s'agit du futur pied du talus et l'engin en a vu d'autres...



▲On a déjà, au 20 janvier, un aperçu de l'avancée du chantier. Au premier plan, des enrochements de taille réduite qui serviront de tout venant pour les couches intérieures du talus amortisseur. Il faut faire vite entre chaque marée, des projecteurs permettront bientôt de travailler de nuit...



▲Le vendredi 16 janvier : visite des officiels. A gauche l'ingénieur de la DDE 80 Guy Leconte, qui avait animé la réunion publique à la salle des fêtes en octobre 2003, le président du Conseil Général de la Somme Alain Gest, de dos le député Jérôme Bignon, Mr le maire et le directeur de cabinet d'Alain Gest...

Début Mars et à marée haute, on peut aisément constater, à partir du sommet de la falaise du Tréport, la progression du talus amortisseur, dont la pose a commencé à hauteur de la "Fée des Mers" pour aller vers le port haut-Normand.

Des couches successives sont posées pour donner toute sa masse à l'édifice de pierre qui, en offrant aux vagues une structure alvéolaire constituée des espaces entre les blocs, aura pour effet d'en casser la houle...

La progression du talus est aisément constatable...▶



◀ Une grue spécialisée a procédé fin janvier à la pose du mât de projecteurs qui permettra de travailler la nuit à marée basse...

▶ Une pelleuse a mis à jour les bases des murs parapets qui courent de la falaise à la "Fée des Mers". Les parties visibles des parapets vont être refaites...



▶ Les parapets vont être refaits dans un matériau s'approchant le plus possible de l'actuel mobilier urbain (genre de béton beige composite assez lumineux), ceci afin d'offrir la meilleure cohésion avec le reste de l'esplanade.

Le béton spécial sera coulé sur place, ce qui est bien plus simple étant donné la diversité des situations rencontrées sur toute la longueur des parapets.

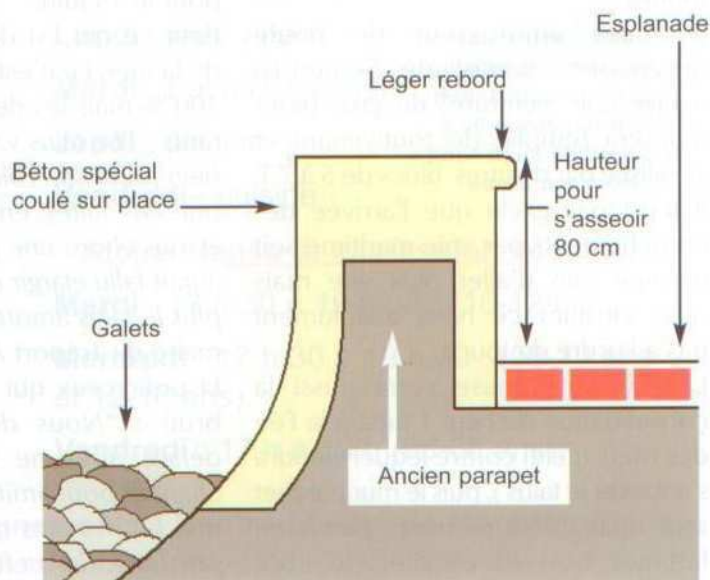
Côté esplanade les nouveaux parapets offerts aux mersois, estivants et promeneurs seront hauts de 80 cms avec un léger rebord.

Côté mer, il s'agira d'une paroi incurvée qui ira se perdre dans les galets.

Des accès pour les cabines, les galets et la plage seront aménagés à hauteur de certains épis (notamment celui de la descente à bateaux).

Réalisés en bois, ces accès devraient bénéficier d'un éclairage adéquat pour une meilleure sécurité...

Aperçu en coupe des futurs parapets



Plage interdite jusqu'au 15 juin puis dès le 13 septembre

Dès maintenant il faut bien le noter : jusqu'au **15 juin** la plage sera **interdite à tous publics**.

Une interdiction qui se justifie par les comportements dangereux observés au sein du public intéressé par les travaux : bravant les interdictions pourtant formulées par écrit et clairement affichées, promeneurs et touristes prennent des risques inconsidérés en s'approchant trop près des zones sensibles.

Cette interdiction d'accès à la plage vaut aussi pour les propriétaires de cabines de plage, qui ne pourront les faire installer avant le 15 juin, jour de l'arrêt programmé du chantier pour laisser passer la saison estivale et ce jusqu'au 13 septembre.



Dernières Infos...

Visite du chantier le 18 février : tout va bien

Le 18 février les élus Merseois et Tréportais se sont rendus ensemble sur le site de la défense contre la mer en présence de représentants de la DDE 80 et DDE 76, de la société Semen Tp et de Michel Jarno, directeur de projet pour le BCEOM (Bureau Central des Etudes d'Outre Mer activités France). Tous ont constaté l'excellent état d'avancement du chantier...



Du concret : le talus amortisseur progresse, les roches vont monter jusqu'aux écoulements de retour des eaux à la mer...



Les élus locaux sur ce qui est déjà une bonne base pour le futur talus amortisseur de houle, qui devra casser cette dernière...

Deux convois de roches de 800 tonnes soit 1600 sont déchargés chaque jour, l'objectif est de 100 000 tonnes.

Le talus amortisseur de houle progresse : la société Semen Tp réalise une "ceinture" de gros blocs qui sera remplie de tout-venant et stabilisée par d'autres blocs de 5 à 7 T. Il n'est pas exclu que l'arrivée des enrochements par voie maritime soit retenue afin d'aller plus vite mais pour l'instant ce n'est absolument pas à l'ordre du jour.

La première phase verra aussi la consolidation de l'épi 1 face à la Fée des Mers (celui contre lequel viendra s'appuyer le talus), puis le mur parapet sera refait, trois premiers parvis en lattages bois et escalier de côté

seront livrés (tête d'épis avec accès à la plage pour usagers), puis l'épi 7a réalisé (en face rue Buzeaux), le tout pour le 15 juin.

Pour ce qui est des franchissements de la mer, ce n'est pas une garantie à 100 % mais les décideurs sont rassurants : "Le talus va quand même très bien jouer son rôle. Toutes les études ont été faites en ce sens. Si nous avons choisi une garantie à 100 %, il aurait fallu élargir et réhausser encore plus le talus amortisseur." indiquait le maire du Tréport Alain Longuent.

Et pour ceux qui se plaindraient du bruit : "Nous devons réduire les délais, nous ne ralentirons pas le chantier pour limiter le bruit. Je pense que les riverains ne pourront qu'être satisfaits de cette sécurisation et

valorisation de leurs biens. Les pieds dans l'eau ce sera fini." concluait le président du syndicat de défense contre la mer Christian Thomire.

Il n'y a pas de travaux d'embellissement prévus (plancher teck à claire-voie) pour la partie située entre les dernières villas du front de mer de Mers et le port, en tous cas pour l'instant et pas avant au moins 2006. On ne peut pas tout faire en même temps, ce sera peut-être une des dernières missions du syndicat de défense contre la mer.

Pour l'instant la priorité c'est aussi de mettre au point les différents aspects de la protection du pied de falaise. Une réunion a eu lieu sur le site le jour même...

Nous avons le regret de vous annoncer la désintégration du Centre loisirs de la Prairie mais...
bonne nouvelle : nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance du nouveau...

Centre loisirs de Mers les Bains !

Ses nouveaux locaux au dessus du groupe scolaire Les Tilleuls,
ses nouveaux projets et ses nouvelles animations...

Le décollage immédiat s'est fait lundi 23 février avec une journée portes ouvertes : enfants
et parents étaient invités à embarquer dans notre vaisseau pour une destination loisirs.



Vous pouvez nous rendre visite à tout moment pour atterrir dans nos différentes activités : patinoire, poney, journée aventure VTT, piscine (water polo), patinette, clowns, mimes, maquillage, jonglage, diabolo, assiettes chinoises, boum déguisée, crêpes, jeux musicaux, jeux vidéo PS1, Game cube, activités manuelles, cuisine, sortie forêt, activités sportives...

Nous sommes ouverts pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h mais nous accueillons aussi les enfants toute l'année le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que le soir pour différents ateliers après l'école (goûter, aide aux devoirs, etc...). (Reprise de l'atelier couture avec Danièle Ferment dès mars de 14 h à 16 h tous les jeudis.)

Audrey Lefebvre, Aurore Pinchon, Nathalie Moignet, Stéphanie Pouchèle, James Doumen et Stéphane Morand vous attendent.



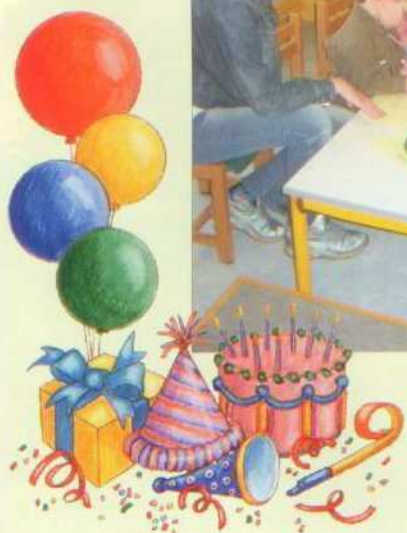
Déjà de nombreux enfants au nouveau centre...



Une des salles jeux vidéo...



Pour les vacances, cela fonctionne avec le quotient familial : consultez-nous.



Ateliers périscolaires

- Lundi : jeux vidéo
- Mardi : travaux manuels
- Jeudi : piscine
- Vendredi : cuisine

Tarifs des ateliers
(aide aux devoirs,
danse, couture, etc...)
5,66 euros par mois,
pour deux ateliers 8,56
euros par mois.

Atelier danse et expression scénique

- Mardi : 17 h 30 à 19 h 30 : (10-12ans).
- Mercredi : 17 h 30 à 19 h 30 : (08-10 ans et 12-16 ans).
- Vendredi : 17 h à 19 h (06-08 ans).

Pour tous renseignements : Centre-Loisirs de Mers-les-Bains,
56 rue André Dumont, tél : 02 35 86 23 48.

Petits et grands travaux...

Les réseaux de l'avenue du 18 juin 40 effacés

C'était prévu : commencés le mardi 10 février, les travaux d'effacement des réseaux aériens de l'avenue du 18 juin 1940 vont bon train.

Les élus souhaitaient en effet que cette artère principale du centre ville, bordée d'équipements importants (monument aux morts, stèle des Canadiens, Jardin d'enfants, mini-golf...) et proche du Secteur Sauvegardé y gagne en esthétique. Les affreux fils électriques suspendus ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

De nouveaux réverbères vont également être installés et l'avenue sera ainsi valorisée. Le programme va être poursuivi autant que possible.

Les câbles sont réinstallés en gaines sous le trottoir...



L'espace Prévert revalorisé



Galerie d'exposition d'Art contemporain de "Traverse", le centre Prévert est propriété de la commune et cette dernière l'entretient.

Endommagée, la moquette du second niveau a été enlevée et les services techniques de la ville ont posé en janvier 250 M2 de carrelage de teinte identique à celui du rez-de-chaussée, pendant que les supports blancs destinés à la présentation des oeuvres étaient repeints.

Le gain est multiple : harmonisation des deux niveaux d'exposition, facilité et économie d'entretien. Les travaux sont finis, Traverse lance sa saison 2004 dès avril avec le sculpteur Laboulandine et le peintre Desloubières...

250 M2 de carrelage ont été posés par les services techniques...

Les bacs à fleurs de l'esplanade révisés

La façade maritime du site Casino va accueillir de nouveaux commerçants.

Actuellement et après "l'Octopussy", c'est le nouveau magasin de décoration d'inspiration marine "Le Phare", bientôt ouvert par un commerçant local, qui présente aux passants sa toute nouvelle façade.

Pour favoriser l'intégration de ces nouveaux commerces, la ville a revu la hauteur des bacs à fleurs en briques dont elle est la propriétaire et qui servent d'ilôts, afin d'aider les personnes qui fréquentent ces créations à avoir une meilleure vue sur la mer et la promenade.

Des maçons sont donc en train d'harmoniser les ouvrages. Bientôt c'est le service Espaces Verts de la commune qui prendra le relais pour recréer de nouveaux espaces fleuris du plus bel effet.

Les bacs à fleurs ont été remaçonnés...



Travaux : le lotissement "Antoine Vollon"

Mers les bains a perdu 25 % de sa population en 25 ans. Un constat éloquent sur une chute lente mais néanmoins certaine de la population, qu'il faut enrayer : Mers se doit de repasser la barre des 3500 habitants, dont elle n'est que peu éloignée. Dans cet objectif et pour répondre aux nombreuses demandes, la commune a plusieurs projets de lotissements. Les travaux du premier viennent de commencer...



C'est parti : en tout début février, les pelleteuses et autres bulldozers d'une société locale de travaux publics ont pris en charge l'aménagement des terrains du lotissement communal.

10 parcelles de terrain sont en train d'être aménagées pour un début de construction réelle des pavillons qui ne devrait pas tarder.

La vente des parcelles a été un succès...

Un petit rond-point va être créé au niveau de l'intersection qui mène au collège ou en centre ville, ceci pour faciliter la circulation...



Les habitants de ce lotissement auront une voirie de desserte adaptée avec possibilité de faire demi-tour.

Les habitants du quartier voisin (la cité Mariage sera désenclavée) auront un accès qui leur permettra une meilleure circulation.

L'accès au cimetière va être restructuré avec la création de vraies places de parking.

C'est tout le quartier qui va bénéficier de cette réalisation très attendue.....

En pages suivantes, l'origine du nom de baptême du lotissement...

Antoine Vollon...

...Cet illustre Mersoï méconnu

Mersoï, Antoine Vollon l'a été de 1863 jusqu'en 1882. Il occupait avec sa femme et son fils un corps de ferme en haut de la rue André Dumont. Antoine Vollon était un peintre, un maître des Natures Mortes, novateur et de haut niveau : contemporain de Chardin et de Courbet, il fut cité par Emile Zola lui-même. Antoine Vollon a aussi peint des paysages Tréportais et des pêcheurs Mersoï...



Antoine Vollon,
autoportrait

Antoine Vollon naît en 1833 à Lyon, il s'engage très vite dans une carrière artistique : après avoir appris la gravure sur métaux et fait les Beaux-Arts de Lyon, il peint des paysages lors de ses moments de loisirs à la campagne.

Il maîtrise très vite la peinture à l'huile,

l'eau forte, et se consacre surtout aux natures mortes.

A 26 ans, il monte à Paris, fréquente de nombreux artistes et devient l'ami d'Alexandre Dumas fils qui l'accueille dans sa maison de Puys près de Dieppe.

Antoine Vollon séjourne aussi à Trouville dont il peint la plage puis, visiblement très inspiré par les communes balnéaires, il arrive à Mers en 1863, année de son mariage.

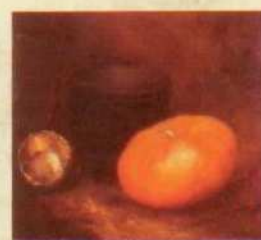


"Cruches et oeufs"
(huile sur toile)

Il y occupe avec sa femme et son fils Alexis un corps de ferme en haut de la rue André Dumont (dite "rue du Bout de la Ville").

Antoine Vollon quittera la commune 20 ans après, en 1882, laissant sa maison à son fils.

Bien qu'aujourd'hui le nom d'Antoine Vollon ne fasse réagir que les connaisseurs, cet artiste peintre renommé de la seconde moitié du XIXe siècle a connu le succès de son vivant, après avoir bien sûr rencontré quelques difficultés. Sa toile intitulée "courage" révélera sa capacité en tant que spécialiste des Natures Mortes..



"Courage"
(huile sur toile)

Des toiles se trouvent partout dans le monde, dans des musées et dans des collections privées.

On peut en voir aussi en France, à Paris (Orsay), Lyon, mais aussi à Amiens, Rouen ou Dieppe qui en abrite deux ("Femmes du Pollet à Dieppe" et "Poissons de Mer", hélas non exposées...).

Vollon appartenait à la catégorie des "princes de l'art français" et a été comblé d'honneurs officiels.

Des oeuvres précieuses et sensibles

Classé dans la catégorie des pré-impressionnistes, Antoine Vollon était un artiste fougueux, très soucieux des variations de lumière : ses ciels tourmentés ont fait l'admiration de ses contemporains.

Novateur et de haut niveau, contemporain de Chardin et de Courbet, Vollon fut cité par Zola lui-même. Vollon était aussi officier de la Légion d'Honneur et membre de l'Institut.

Il existait paraît-il aussi une expression : *"Tout cela ne vaut pas un Vollon !"*

Le Bénézit, dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs décrit Vollon comme un peintre doué et travailleur : *"Il est l'un des excellents petits maîtres comme la France en a produit à toute époque (...) ses œuvres sont précieuses, sensibles, gardiennes d'une tradition."*

Une (re)découverte originale

En 2001, un touriste hollandais féru d'histoire et de culture française a démontré à un bénévole du Musée des Enfants du Vieux Tréport, Jérôme Maës, qu'Antoine Vollon avait bien été propriétaire d'une maison à Mers.

Une certitude également dans le fait qu'il a consacré une partie de son art à peindre les paysages du Tréport vus de Mers, à fixer les retours de pêche et à faire le portrait de pêcheurs locaux.

Il existe aussi une superbe vue des champs du plateau de Mers avec des blés et des coquelicots dûe à Vollon, baptisée "Champs de blés à Mers-sur-Mer". Hélas nul ne sait où elle se trouve...



"Les poissons de mer" (huile sur toile)

Antoine Vollon a réalisé plusieurs vues du Tréport, dont "Le Tréport, Effets de neige", seul tableau connu de cette ville recouverte de flocons et qui se trouve désormais dans une collection privée des Pays-Bas.

Passionné par les natures mortes, Antoine Vollon a peint beaucoup de poissons. En 1868, il réalise le portrait d'un pêcheur Mersoï, Pierre Plachaud (le peintre ne réalise en effet que rarement des portraits, qu'il ne destine qu'à ses amis...), puis celui de Baptiste Martin, un pêcheur du Tréport, portrait qui est présenté au Grand Salon de Paris en 1879.

En 2001 et en cherchant dans les archives du cadastre, le conseiller municipal Jean-Louis Allegrand a effectivement retrouvé trace du passage d'Antoine Vollon à Mers.

D'où l'idée de donner au tout nouveau lotissement communal le nom de cet illustre personnage : une façon de lui rendre enfin hommage et en quelque sorte de ressusciter son oeuvre à Mers-les-Bains qui l'a accueilli durant 20 ans...

"Femmes du Pollet à Dieppe",
(huile sur toile)



L. Vollon

La signature caractéristique du maître...

Hommage à...

Maurice Holleville dit le "Curé de Montparnasse"

Le 18 février et à l'occasion des 60 ans de la fameuse opération Jérico (bombardement de la prison d'Amiens), la municipalité a rendu un hommage particulier à Maurice Holleville. Une rue de Mers porte désormais le nom de cette grande figure de la résistance décédée en 1992...

Toujours présent dans la mémoire de nombreux habitants de la commune, le résistant Maurice Holleville était un mersoï comme d'autres, modeste et sympathique, vivant sa retraite simplement jusqu'à son décès en 1992.

Pourtant titulaire de nombreuses médailles, il ne les montrait jamais et ne parlait que très rarement de ses hauts faits de résistance. La simplicité et la modestie sont souvent rencontrées chez les personnages authentiques.

Et pourtant son action héroïque en tant que résistant de la première heure mérité vraiment que l'on s'y attarde : Maurice Holleville avait contacté des mersoï dès l'appel du Général de Gaulle en 1940 pour organiser la Résistance à l'occupant. Il s'était engagé dans une lutte clandestine au sein d'un groupe essentiellement composé de cheminots.



Mr Holleville juste après la guerre...

Sa spécialité était le renseignement, lieutenant de la DGER il fut l'un des tous premiers officiers de renseignement de la région.

Cheminot, Maurice Holleville était responsable du parcours Le Tréport - Amiens, il distribuait clandestinement tracts, journaux et autre matériel sur toutes les gares du parcours.

Des familles entières travaillaient pour lui afin de collecter l'argent de la solidarité, répartir les tickets d'alimentation dérobés dans les Mairies et mener des actions de type militaire.

Simple, intelligent et plein de bon sens, Maurice Holleville était surnommé le " Curé de Montparnasse " car il avait une allure " benoîte " qui lui permettait de ne pas être pris au sérieux par les allemands : il mimait la confession des ouvrières dans les trains, ce qui lui a sans doute valu ce surnom. Les allemands en riaient sans savoir ce qu'il faisait derrière leur dos.

A la suite d'une dénonciation, il est arrêté le 11 janvier 1944, il est emprisonné à Amiens et torturé par les allemands à plusieurs reprises, mais il ne donna aucun renseignement, gardant le silence sur le nom de ses amis.

Il fut libéré lors de l'opération "Jérico" après le bombardement de la prison par les anglais.

M. Holleville retournera même dans les décombres pour sortir une autre mersoïse, Marthe Lheureux blessée au cours du bombardement.

Après quelques jours de repos Maurice Holleville reprendra ses activités de résistant jusqu'à la libération tant attendue de Mers-Les-Bains le



Maurice Holleville

Distinctions

L'action courageuse de Maurice Holleville lui valut de nombreuses distinctions françaises et étrangères, dont quatre décorations du Royaume de Belgique.

Maurice Holleville reçut aussi la Croix de Guerre avec étoile d'argent le 10 novembre 1945 avec citation du Général de Gaulle.

Le 20 Mars 1946, c'est le Général de Corps d'Armée Koenig qui lui décernera la Croix de Guerre avec étoile de Vermeil...



1er Septembre 1944.

Maurice Holleville dit le "Curé de Montparnasse"

Vendredi 18 février 1944 : la fameuse opération "Jéricho"

À la prison d'Amiens d'autres résistants sont déjà condamnés à mort et doivent être fusillés. Un des détenus Amersois, Jean Beurain, apprend qu'il va être fusillé le 20 février. La qualité de ces résistants, leurs importantes responsabilités, font naître l'idée de les sauver coûte que coûte et le bombardement de la prison est décidé pour permettre leur évasion. D'où l'opération " Jéricho ", préparée minutieusement et menée par une escadrille de la Royal Air Force le 18 février 1944. On suppose que d'éminentes personnalités étaient aussi détenues là-bas. Des avions Mosquito de la R.A.F. attaqueront en rase-mottes les murs de la prison d'Amiens où sont détenus 300 Résistants. Nombreux sont ceux qui parviendront à s'échapper, mais l'opération fera une centaine de victimes. Plusieurs prisonniers, tels les mersois Roger Lheureux et Victor Roullé, seront hélas tués dans cette opération mais Jean Beurain et Maurice Holleville pourront s'évader. Il y eut paraît-il 87 tués dont 50 Allemands, les avions ayant surtout pilonné le quartier dit " allemand " où se trouvaient d'ailleurs les prisonniers " politiques ". Un avion Mosquito fut abattu et ses 3 hommes d'équipage tués...

Inauguration par les élus le 18 février de la



Les élus, les porte-drapeaux, les anciens combattants et la population ont observé une minute de silence sur la tombe de Maurice Holleville au cimetière de Mers...



C'est en présence de nombreux mersois qu'un hommage appuyé a été rendu au résistant : la rampe Maurice Holleville existe désormais...



La petite-fille de Maurice Holleville et son arrière petite fille devant la plaque qui vient d'être dévoilée...

Jeanne Holleville dite "Jeannette"...

Au cimetière le cortège est aussi allé se recueillir sur la tombe de M^{me} Jeanne Holleville. Belle-soeur du précédent, M^{me} Holleville avait elle aussi été une résistante mersoise de la 1^{ère} heure. Décédée en janvier à 86 ans, M^{me} Holleville fut l'épouse d'André Holleville, frère de Maurice Holleville. Trop patriote pour supporter l'occupation allemande, Jeanne Holleville s'engage dans les FTP du Vimeu début 43.

Agent de liaison, M^{me} Holleville parcourera le Vimeu et la vallée de la Bresle à vélo (Blangy, Dargnies, Friville...), cachant des messages et des compte-rendus d'opérations dans son guidon.

Débrouillarde, elle ne se fera jamais arrêter. Elle a participé aux recherches de caches pour mettre à l'abri des résistants recherchés par la Gestapo.

Lors des vœux, M. le maire avait fait observer une minute de silence à sa mémoire. M. Séraphin Bruno souligna "l'honneur et la dignité " de M^{me} Holleville.



Mme Holleville

Pierre François LEFORT, un médecin Mersois émérite

Brillant médecin de marine né à Mers en 1767, Pierre François Lefort a réalisé entre autres des travaux majeurs sur la fièvre jaune. Mers conserve de Pierre Lefort de nombreuses traces. Histoire d'un homme peu banal, profondément humain et qui adorait les voyages...

Quand on se penche sur le passé de Mers-les-Bains, une évidence s'impose : la commune a compté de nombreux brillants éléments qui ont marqué leur temps ou l'histoire, locale ou non.

Parmi eux, Pierre François Lefort, qui a vu le jour à Mers le 18 octobre 1767 : il fut baptisé le même jour en présence des témoins Charles François Deguin et Victoria Frechon, tous deux de la paroisse.

La mère de Pierre Lefort était Marie Jeanne Frechon et son père Pierre Lefort était matelot de profession.

Le jeune Pierre François voit sa vocation ecclésiastique brisée par la Révolution.



La plaque de la villa Pierre Lefort au 29 Rue Pasteur. Le médecin y est-il né ?..

Reçu au concours de chirurgien de 3^{ème} classe, il entre au service de la Marine en 1793 à Brest.

A l'âge de 26 ans en 1793, Pierre Lefort obtient un emploi de chirurgien de 3^{ème} classe dans la marine, il embarque sur " L'Indomptable " à Brest.

Médecin de marine, il fait partie de l'héroïque équipage du "Vengeur".

Lors de sa première campagne il assiste aux combats du 1^{er} juin 1794

(13 prairial) lors desquels les Français pourtant inférieurs en force attaquent les anglais pour protéger un convoi de 200 navires chargés de blé et de denrées diverses, plus qu'attendus par une France en proie à la disette.

Fait prisonnier, Lefort est retenu trois ans en Angleterre, il y apprend la langue anglaise et se rend utile à ses compatriotes dans les hôpitaux des prisonniers de guerre.

Il rentre en France en 1797, et sa maîtrise de l'anglais le fait nommer Inspecteur des prisonniers Français en Angleterre. (Lire ci-contre)

Lefort fut ensuite employé dans les hôpitaux des grands ports de la marine ou sur des vaisseaux, tantôt en France, tantôt en Espagne, tantôt chargé de traiter de l'échange des prisonniers blessés ce qu'il fit en 1801 à Gibraltar, après le combat naval d'Algésiras.

Le 21 octobre 1805 et à la suite du désastre de Trafalgar, Lefort est fait prisonnier.

Renvoyé sur parole quelques mois après, il reprend son service dans les hôpitaux, se livre à des études médicales, concourt à des prix de la faculté de Médecine et est récompensé. Il est aussi reçu docteur.

En 1808 Lefort est nommé médecin en chef du premier arrondissement maritime de l'empire, il habite à Spezia puis à Gènes, où il se trouve encore en 1814.

Il est ensuite envoyé en Martinique en tant que médecin-chef mais, suspecté d'attachement à Napoléon



Le médaillon de Pierre Lefort...
(Stèle place Roger Salengro)

Lefort le bienfaiteur...

La fonction délicate d'Inspecteur des prisonniers Français en Angleterre démontra les sentiments profondément humains de Pierre Lefort.

Dans le port de Plymouth, au milieu des innombrables prisonniers rassemblés, croupissaient dans une ignorance et un abrutissement déplorables 800 à 1000 jeunes de 10 à 16 ans.

Lefort obtint, non sans difficulté, de séparer ces jeunes des hommes dont le contact leur était pernicieux, puis transformant leur ponton en école, il leur choisit lui-même des professeurs de grammaire, de géographie, de mathématiques, d'hydrographie ou encore de dessin.

Il acheta ensuite, à ses frais, des livres, des fournitures, le mobilier nécessaire à leur enseignement, et trouva également le temps de composer une grammaire à leur usage.

Aucune de ses dépenses ne lui fut remboursée mais il eut, dans le cours de sa vie active, la satisfaction de rencontrer à différentes époques et sur différents points du globe des hommes qui, sortis de son école, lui devaient de pouvoir parcourir une honorable carrière.

par le gouverneur de l'île, il est aussitôt exilé. Il se fixe alors à New-York où il exerce la médecine avec grand

succès durant deux ans.

Puis Pierre Lefort, bientôt rappelé en France et de nouveau médecin du Roi, reprend son poste à la Martinique, où un général a remplacé le gouverneur.

Il y reste jusqu'en 1826, puis fatigué par le travail et la maladie, Chevalier de la Légion d'Honneur et membre

de l'Académie de Médecine de Paris, il demande et obtient sa retraite.

Pierre Lefort rentre en France et fixe sa résidence à Beauvais d'abord, puis à Amiens, il va y composer des mémoires sur la non contagion de la fièvre jaune.

Il meurt le 13 Janvier 1843 à 76 ans, sa veuve anglaise Mary Ann Allen lui

survivra jusqu'en 1864.

Ils reposent tous deux au cimetière de la Madeleine, or en 1983 la ville d'Amiens avait déjà repris sa concession à perpétuité.

Il ne reste probablement plus rien de son modeste monument laissé à l'abandon et qui disparaissait alors sous la végétation...

La fièvre jaune est une maladie transmise à l'homme essentiellement par des piqûres de moustiques. Elle sévissait à la Martinique où Pierre Lefort a vécu durant sa carrière de médecin, elle sévit toujours en Afrique centrale, en Amérique tropicale et du Sud.

Elle se traduit par une fièvre importante et soudaine, par une congestion du visage qui devient bouffi et par des douleurs abdominales et musculaires.

La maladie peut régresser spontanément en 3 ou 4 jours, ou au contraire s'aggraver, entraînant un état de choc accompagné de signes divers, qui traduisent une grave atteinte hépatique et rénale pouvant entraîner le coma et la mort.

Il n'existe aucun traitement, à part la réhydratation, la dialyse rénale, la transfusion, etc... Le vaccin est la seule protection valable, il est obligatoire en zone endémique et protège au moins dix ans...



▲L'inauguration du buste de Pierre Lefort a eu lieu en septembre 1900 : sur cette carte postale, on voit bien le buste sur son piédestal, face à l'actuelle librairie de la Place, somme toute assez imposant. Le buste en bronze sera démonté durant l'occupation par les Allemands afin de le fondre pour en faire des munitions. La stèle déménagera ensuite dans le monument puis elle servira de giratoire place Roger Salengro où elle se trouve actuellement...



Et Maintenant ?

◀Le monument de Pierre Lefort existe toujours malgré la disparition du buste durant la seconde guerre mondiale, un buste remplacé dans les années 50 par un médaillon dû à Marie-Josèphe Cotelle-Clère, sculpteur.

Hélas le monument du médecin a beaucoup souffert de ses trois emplacements successifs en 104 ans, il a subi des modifications et il souffre également de son emplacement actuel.

La municipalité vient de faire établir des devis pour lui rendre son aspect originel en ce qui concerne le piédestal en pierre, et envisage après restauration de le réimplanter au même endroit que lors de son inauguration le 16 septembre 1900. (Soit non loin de la librairie de la Place, à l'endroit qui porte d'ailleurs toujours le nom de "Place Pierre Lefort").

A terme, pourquoi ne pas envisager la réalisation d'un second buste du brillant médecin Mersois par un ferronnier d'art...

Les échos de la vie locale...



Nouveau local pour le Boule-Club

Le Boule-Club des Villes sœurs que préside Jean-Luc Notebaert vient d'emménager dans son nouveau local au sein du stade.

Après avoir été privé quelques temps de son boulodrome couvert (rasé pour raisons de sécurité par la commune), cette dernière s'est penchée sur la question et a décidé de lui allouer l'ancien préfabriqué du centre Loisirs.



Le club a été créé en 1969, il n'est devenu le Boule-club des Trois villes sœurs qu'en 1992...



Le nouveau Boulodrome couvert du club...

Après quelques travaux de remise en état et l'installation de 3 pistes en tout-venant et graviers, le nouveau boulodrome a été confié aux joueurs, ils l'utilisaient déjà fin janvier dans le cadre du challenge André Magnier qu'ils organisent chaque hiver.

Le local, auquel on accède par l'entrée du stade, a été officiellement inauguré le 21 février par les élus et M. le maire après l'assemblée générale du Club.



Le Boulodrome couvert a été baptisé du nom d'André Magnier, ancien président du club de 1974 à 1991. Mersois, André Magnier était l'époux d'Armande Magnier, présente le jour de l'inauguration du nouveau boulodrome. André Magnier a aussi donné son nom au challenge d'hiver. Dès qu'il fut retraité, il joua régulièrement. Surnommé le "cadet", sans doute à cause de sa petite taille, très fier des jeunes du club et de ses résultats, il a été Champion de la Somme en 89, qualifié pour les championnats de France à Epinal. M. Magnier est décédé en 96 à 76 ans...

Des Médailles pour le personnel communal...



Des médailles ont été remises fin 2003 par M. le maire, en présence de la présidente de l'Amicale du personnel M^{me} Florence Lebas, aux membres du personnel suivant : médaille d'or pour 40 ans de service agent de maîtrise Christian Trousselle, entré à la ville en 66. Médaille vermeil pour 30 ans de service agent technique en chef Patrice Mopin,

entré à la ville en 74, et agent technique principal Jean-Pierre Gransir, lui aussi entré en 74. Médaille d'argent pour 20 ans de service : adjoint administratif principal de 1^{ère} classe Nathalie Pecquery entrée à la ville en 82 et l'agent de salubrité Bruno Davergne, entré à la ville en 83.



Les heureux médaillés...



Visite de l'évêque d'Amiens...

Nommé évêque en 2003, Monseigneur Jean-Luc Bouilleret est venu à Mers le 1^{er} février afin de célébrer l'office avec le Père Dupré, les paroissiens mersois, mais aussi ceux de Ault, Woignarue et Saint-Quentin.

Succédant à Mgr Noyer, Mgr Bouilleret a pris en charge le diocèse d'Amiens et ses 49 paroisses. Souhaitant aller à la rencontre des siens, il est venu en l'église Saint-Martin de Mers rencontrer les paroissiens.

L'équipe pastorale a pu en toute simplicité évoquer l'organisation locale : la charge du Père Dupré est importante, ce dernier n'est pas un prêtre résidant et de nombreuses fonctions sont aujourd'hui confiées aux laïcs par déficit de vocation. 30 prêtres pour 49 paroisses : cette solution était prévisible.

Mgr Bouilleret s'est fait présenter les 4 paroisses puis il s'est ensuite adressé aux enfants à l'issue de l'office, leur présentant sa fonction et ses attributs vestimentaires : la



Mgr Bouilleret et le Père Dupré en charge des paroisses de Mers, Ault, St Quentin et Woignarue...

mitre, la croix pectorale et la crosse. Mgr Bouilleret a tenu à saluer les paroissiens à la sortie de l'office, il devrait revenir passer une semaine à Mers...

Chansons et ateliers avec les aînés



Quand ils ne poussent pas la chansonnette sur la scène de la salle des fêtes après leur assemblée générale, qu'ils ne dansent pas ou qu'ils ne partagent pas les moments sympatiques du jeudi après-midi, les aînés mersois se retrouvent les lundis et mardis au premier étage de l'espace Prévert pour des ateliers bricolage et décoration. Le lundi dès 15 h, atelier de couture en loisirs (réalisation de couffins, poufs, sacs de rangement décorés au pochoir...) et le mardi atelier arts-plastiques avec Anne-Marie Durville,



A l'issue de leur assemblée générale en début d'année, les aînés mersois ont montré qu'ils avaient de la voix...



pour la réalisation de divers objets et bibelots qu'ils récupèrent, transforment et décorent eux-mêmes avec goût.

Ces objets sont ensuite proposés par exemple lors du marché de Noël.

Si vous souhaitez rejoindre le club et ses activités riches et variées (thés dansants, voyages, ateliers bricolage et décoration, après-midis récréatifs, etc...), vous pouvez contacter son président, Mr Bernard Leroy, au numéro de téléphone suivant : 02.35.86.17.70.

Des ateliers sympas permettent aux aînés de se retrouver et de passer du temps en bonne compagnie à l'espace Prévert...

Depuis que les villes sœurs sont en zone de gendarmerie, Mers est toujours rattachée à Ault : même si bien sûr ils interviennent quand même, les militaires Tréportais n'ont pas la compétence judiciaire côté Mersois. Un décret en conseil d'état devrait y remédier...

Dans le but de rassurer la population mersoise quant aux problèmes liés à cette absence de compétence judiciaire sur la commune, M. le maire a attiré fin 2003 l'attention du député Bignon sur le sujet.

Ce dernier en a saisi M. le Ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy qui lui fait ainsi réponse : " Vous avez appelé mon attention sur l'absence d'unité de compétence judiciaire entre les procédures diligentées à Mers-les-Bains et celles émanant du Tréport ou de Eu. Ce problème juridique n'est pas lié au transfert de compétences

entre la police et la gendarmerie mais aux règles fixées par le code de procédure pénale et relatives à l'habilitation des officiers de police judiciaire.

La difficulté particulière tient au fait que la commune du Tréport dépend de la Seine-Maritime, qui relève de la zone de défense Ouest, tandis que Mers-les-bains est dans le département de la Somme, rattaché à la zone de défense Nord.

Conformément à la loi du 18 mars 2003, l'habilitation des officiers de police judiciaire correspond au

département ou à toute une partie d'une zone de défense. Un décret en Conseil d'Etat, porté par le Ministre de la Justice, va permettre les habilitations interzonales et répondre à la nécessaire cohérence du dispositif territorial au regard de la lutte contre la criminalité et la délinquance.

En attendant sa publication, les responsables de la gendarmerie de la Seine-Maritime et de la Somme ont pris les dispositions afin que les enquêtes menées de part et d'autre de la Bresle puissent être conduites sans risque de nullité de procédure".

La RD 1015 bientôt sécurisée

Une large réflexion est actuellement en cours entre les élus et la Direction Départementale de l'Équipement de la Somme (DDE 80) afin de sécuriser la Route Départementale 1015 qui traverse Mers. Un rond-point réalisé en bas de

la rue Charles de Gaulle (celle qui mène au collège, juste en face de Saint-Gobain) pourrait être une des solutions retenues, en plus de la réalisation de différents ouvrages de la rue des rosiers à la rue du 11 novembre. Une réunion sur le sujet a

eu lieu mi-février avec Rémy Garel de la DDE. Le département devrait financer une bonne partie des travaux, le reste à la charge de la commune. Les problèmes de vitesse et donc de sécurité de la RD 1015 devraient bientôt être solutionnés...

Connaissez-vous votre ville ?

Coup d'oeil dans le rétro...

Certains mersoises s'en rappellent certainement encore : où et à quelle époque cette vue peu connue a-t-elle été prise et dans quel contexte ?



Sur la façade de quel grand édifice mersois peut-on apercevoir, aux quatre coins, (en levant bien la tête), ces fleurs de lys royal encadrées d'un décor très travaillé ?



Réponses - A propos des Lys : c'est à titre anecdotique mais c'est original et un peu paradoxal : ces lys "royaux" peuvent en effet être observés aux quatre coins de la façade de la mairie, qui est la propre maison de la République. D'ailleurs ils sont discrets : on ne les remarque que si on considère vraiment avec intérêt la façade, qui va bientôt être revalorisée.

A propos de la photo, il s'agit d'une vue de l'actuelle salle des fêtes mais à l'époque où elle servait de casino provisoire tenu par Roger Girard de 1947 à 1958. Devant ce casino, un aperçu des premières installations et des premiers concours de plage de ce qui allait devenir une véritable institution locale dès 1948 et laisser bien des souvenirs aux enfants de l'époque : le fameux stade Pierre Martin. Nous reviendrons sur le sujet dans un prochain journal municipal...



OFFICE DE
TOURISME

L'Office de Tourisme : un outil important pour la station

La saison approche et pour l'Office de tourisme, elle est déjà commencée depuis longtemps : préparation du guide pratique et touristique de Mers, promotion extérieure, accueil des visiteurs, réponses aux courriers et aux appels : l'équipe ne chôme pas. Le point sur le flux touristique enregistré en 2003...

La clientèle Etrangère qui fréquente Mers est bien évidemment et avant tout anglaise, logique vu la proximité de nos amis d'outre-manche : en 2003 et en accueil physique, ils représentaient 37 %, suivis des allemands et néerlandais tous deux à 22 % puis des belges pour 15 %.

Quant à la clientèle Française, toujours en accueil direct (11565 en 2003), ses centres d'intérêts sont avant tout les animations que propose la station, puis les informations pratiques, les visites (monuments, curiosités, sites touristiques...), l'hébergement et enfin la documentation générale sur la ville.

Pour les demandes françaises par téléphone (2223 appels en 2003), c'est cette fois-ci les hébergements qui arrivent en tête, suivis des infos pratiques, des animations et documentation générale sur la ville. Par courrier (446 lettres en 2003) c'est l'hébergement qui arrive en tête.

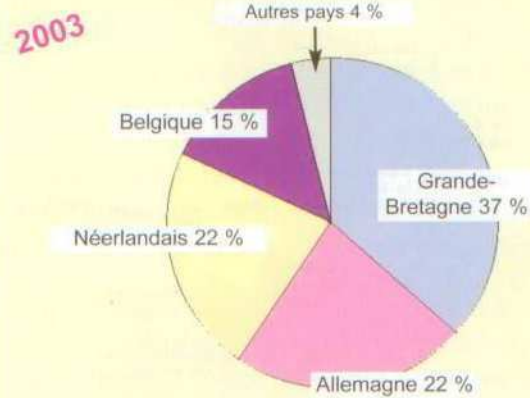
On estime en général qu'un renseignement donné à une personne profite en fait à 2,5 personnes.

Pour conclure, un constat heureux : la fréquentation de l'Office de tourisme est en hausse constante depuis 2000.



L'équipe de l'Office autour du président Georges Gardez et de Laurence Fortier...

Pourcentages des nationalités les plus représentées à l'accueil de l'Office de tourisme



Sources : Office de tourisme de Mers.

(2002 : sensiblement identique)



Passer l'été à Mers, c'est plus que sympa, et à tout âge. La station et les environs proposent de nombreuses possibilités. Il y aussi la forêt d'Eu et la vallée de la Bresle...



Internet

Les moyens utilisés par la clientèle pour contacter l'Office de tourisme de Mers évoluent de plus en plus d'année en année : le courrier traditionnel perd sa place au profit des E-mails envoyés par Internet sur l'adresse Web de l'Office de Tourisme.

Le contraste est assez saisissant : en 2001 courrier 74 %, fax 8%, E-mail 18 % ; en 2002 courrier 42 %, fax 15 %, E-mail 43 %, en 2003 courrier 29 %, fax 12 %, E-mail 59 %. C'est l'évidence : Internet a aujourd'hui toute sa place dans la promotion touristique...

OFFICE DE TOURISME DE MERS **

43 rue Jules Barni - BP 17
80350 Mers-les-bains

Tél : 02 27 28 06 46 - Fax : 02 27 28 06 48

E-mail : officedetourisme@ville-merslesbains.fr

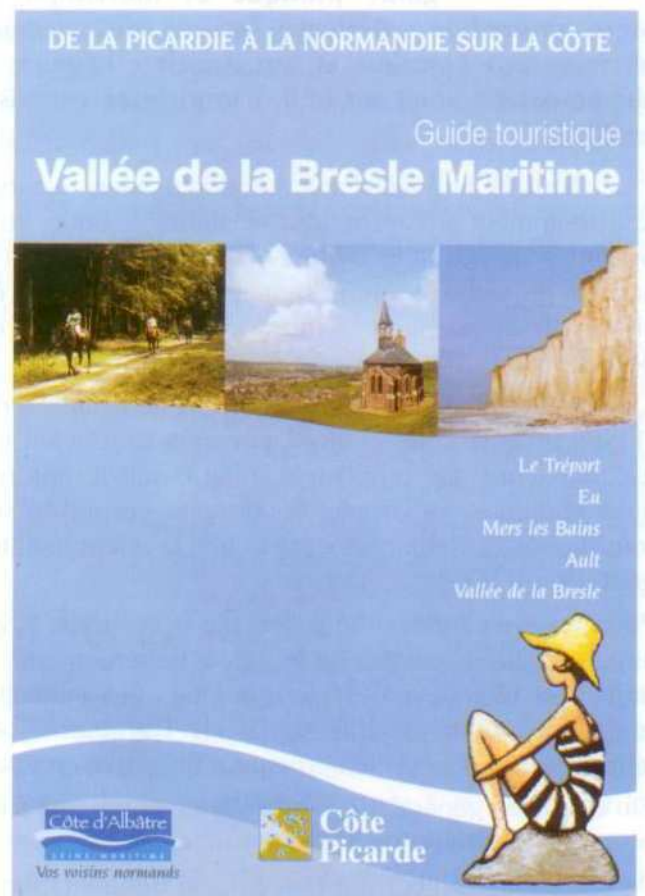
A noter : assemblée générale de l'Office de Tourisme le vendredi 2 avril à 20 h 30 à la salle Ernest Dailly.

Tourisme : L'entité "Vallée de la Bresle Maritime"...

Mers-les-Bains, Le Tréport, Eu, Ault et la Vallée de la Bresle : une exceptionnelle concentration d'offres et de richesses touristiques et patrimoniales à faire connaître, et des communes, petites ou grandes, qui sont aujourd'hui réunies au sein d'une nouvelle entité...

Drainer de nouvelles clientèles passe par une communication efficace. Le Tourisme est une des compétences de la Com' de Com' de Gros Jacques.

La commission Tourisme, présidée par le maire de Mers, gère une politique de promotion, mise en place par Aline Braud. Elle édite également des guides...



▲ Un guide touristique de qualité vient d'être édité par la Com' de Com' à 10 000 exemplaires avec le comité départemental de tourisme, il a reçu le concours financier du Conseil Général de la Seine-Maritime...

◀ Le guide couvre la nouvelle entité développée par la Com' de Com' et ses communes adhérentes. Il existe également un guide pratique lui aussi édité par la Com' de Com'...

Pour 2004, la promotion touristique communautaire se développera donc à travers l'appellation " **Pays d'accueil touristique de la Vallée de la Bresle Maritime** ", elle se déclinera ainsi :

- Réalisation de guides d'accueil touristique et guides pratiques ainsi qu'une version traduite
- Présence dans les salons touristiques du quart nord-ouest de la France (ex : Sitron de Rouen) et en Belgique
- Insertions publicitaires sur les supports touristiques
- Réalisations de dépliants sur les sentiers de randonnées, entretien des chemins de petite randonnée balisés

Parallèlement, la commission tourisme va élaborer un " **programme pluriannuel de développement touristique** " qui précisera les attentes et besoins et définira priorités et grands axes d'intervention.

Signalons également un effort tout particulier cette année pour sensibiliser prestataires touristiques et partenaires à l'obtention du label " **Tourisme et handicap** ".

Pour tous renseignements : **Pays d'accueil touristique de la Vallée de la Bresle Maritime**,
BP 10, 80880 Saint Quentin La Motte, Tél : 02.27.28.20.87. e-mail : valléebreslemaritime@wanadoo.fr

L'action sociale au quotidien avec le C.C.A.S...

● Des aide-ménagères pour les personnes âgées

Les personnes âgées de 60 ans et sans activité peuvent bénéficier, par le biais de leur caisse de retraite, d'une **aide-ménagère à domicile**.

Le C.C.A.S gère un service de 7 aide-ménagères. Selon les cas, et les revenus de la personne intéressée pour avoir une aide-ménagère, il existe un barème.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter en mairie par téléphone au 02.27.28.06.63.

Transport pratique et sympa pour les aînés

Le service social propose aux personnes âgées qui ne peuvent se déplacer facilement ou qui n'ont pas de véhicule de bénéficier d'un transport gratuit en mini-bus communal. Mme Leroux vient chercher la personne à domicile pour l'emmener au cimetière tous les mardis matin vers 10 h, retour chez elle 30 à 45 mn plus tard (hors période de vacances scolaires). Même chose pour suivre les activités régulières du Club des aînés le jeudi après-midi dès 14 h.

**Animé par Mme Sophie Leroux, le service social est ouvert en mairie tous les après-midis sauf le mardi. Pour tous renseignements :
Tél (direct) 02.27.28.06.63.**

● L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de l'allocation personnalisée d'Autonomie (APA) peuvent se renseigner en mairie.

En tant que service mandataire, à l'heure actuelle le C.C.A.S gère en effet 45 dossiers APA.

Si les personnes intéressées ne savent à qui s'adresser pour trouver leur salariée, nous avons une liste de candidates à leur proposer. Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter en mairie par téléphone au 02.27.28.06.63.

Nouveau : la bibliothèque sonore

Les personnes âgées qui ont des difficultés pour voir en général et pour lire les petites lignes en particulier peuvent bénéficier gratuitement d'un nouveau support : la bibliothèque sonore. Des livres enregistrés sur cassette de magnétophone permettent de s'occuper et ainsi de rompre l'isolement et l'ennui. Le service social relayera votre demande auprès de l'Association des Donneurs de Voix du Havre. C'est gratuit et très pratique. N'hésitez pas à vous renseigner.



Un repas du C.C.A.S ouvert à toutes les personnes âgées mersoises de + de 65 ans aura lieu à la salle des fêtes le dimanche 9 mai dès 12 h. L'ouverture des inscriptions sera indiquée dans la presse locale en temps utile.

Utiliser le point-relais ANPE pour rechercher un emploi

Le point relais A.N.P.E de Mers : un atout pour les demandeurs d'emploi

En complémentarité de l'antenne ANPE de Friville, le point-relais permet de consulter les offres sur place.

Les demandeurs d'emploi peuvent consulter plus de 200 offres sur la Somme et la Seine-Maritime, actualisées en temps réel. Ils peuvent être guidés et aidés dans leurs différentes démarches et utiliser un ordinateur du cybersite pour rédiger leur C.V. Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, Nathalie Glachant, formatrice en insertion, propose un atelier multi-thèmes pour faciliter les recherches : rédaction de lettre de motivation, curriculum vitae, etc... Un atelier Internet peut aussi être organisé selon les demandes (consultation du site anpe.fr, envoi de candidature par mail, etc...) : s'adresser à M^{me} Leroux.



Des locaux spacieux et agréables accueillent le point-relais ANPE rue Doumer, au premier étage (niveau Cybersite)...

Point-relais : 3 rue Paul Doumer (dans les locaux du cybersite) les lundi et jeudi matin de 8 h 30 à 11 h 30 - accueil et consultation d'offres, renseignements et aide à la constitution de dossier ou de démarches -

Vivre sa passion avec le "Glisse Sensations Mers les Bains"



Des jeunes qui en veulent, un savoir technique et sportif de haut niveau : ça marche pour le GSM, premier club Picard en licenciés jeunes à l'année...

Le "Glisse Sensations Mers les Bains", abréviation "GSM", c'est le club local de planche à voile de Mers, dont la première base a été créée en 1973.

Mers a en effet connu un brillant planchiste en la personne d'Yves Noesmoen, second au championnat du monde en 88. En 89 la base obtenait le label d'Ecole Française de Voile (EFV), depuis son ascension est fulgurante.

Aujourd'hui, outre l'enseignement de la pratique de la planche, du surf et du kayak (ce dernier est en développement constant), le GSM organise aussi de nombreuses manifestations officielles (journée plage propre, journée environnement...), il accueille et sensibilise régulièrement les collégiens mersoïses et les jeunes du Centre Loisirs de Mers à ces sports sympas grâce à la présence d'un Brevet d'Etat membre du personnel communal en la personne de Vincent Desbonnets.

Avec 2104 sorties en 2003, fort de 102 licenciés dont 50% de jeunes de moins de 18 ans et une centaine de membres, le GSM a tenu son assemblée générale début février à la salle Dailly en présence de M. le maire et de l'adjoint aux sports Yvon Obry.

On le savait déjà : le club possède dans ses rangs des pointures, entre autres Yann Sorlut qui vient d'être reconnu officiellement athlète de haut niveau et pour lequel 2004 sera une année décisive : en effet en 2003 Yann a été 7^{ème} sur 61 en championnat de France vague et 17^{ème} en vague



M. le maire a indiqué que la plage allait être interdite jusqu'au 15 juin en raison des travaux...



Les espoirs du GSM...

à l'étape du championnat du monde de Pozo : c'était à souligner.

Autre espoir du GSM : le mersoïse Damien Hénocq (A participé à Brest, La Tranche, Wimereux, a été le seul sélectionné Picard au championnat de France Espoirs à Hyères...), qui ira au championnat de France.

Les responsables ont salué le bon niveau de la Kid's Cup (rebaptisée cette année "Challenge des Falaises") et le directeur technique Vincent Desbonnets, pariant beaucoup sur le côté challenge, a sollicité un esprit plus sportif encore de la part des jeunes, leur proposant un contrat basé sur le prêt du matériel et la participation aux compétitions en réciprocité.

Autres espoirs également, le mersoïse Maxime Michaud, qui a fini 1^{er} du critérium départemental sur 11 participants mersoïses et Fanny Le Sausse qui a participé aux France Catamaran.

Le GSM a aussi investi dans le domaine de la sécurité, acheté des shorty et des gilets, 14 surfs ont été renouvelés et sont opérationnels.

Enfin et faisant quelque peu office de président, Laurent Messenger a remercié la ville pour l'extension des locaux de 350 M2 réalisée en été 2003 et financée par la Municipalité. C'est M. le maire qui a conclu en félicitant le club, en première ligne depuis des années, pour son image et son dynamisme...

GLISSE SENSATIONS MERS LES BAINS

Esplanade du Général Leclerc

80350 Mers les Bains

Tél : 02.35.50.17.89

E-mail : glissesensations@free.fr



Manifestations sportives 2004 de l'U.C S.G.D à Mers

Samedi 3 Avril : course cycliste (UFOLEP), 2^{ème} & 3^{ème} catégories, Esplanade de 14h à 17h.

Dimanche 4 Avril, brevet cyclotouriste, 30-60-100 kms, inscriptions (2 euros) dès 7 h à la Maison du Stade (Parking Verrerie SGD, ouvert à tous).

Dimanche 6 Juin, brevet cyclotouriste, 160 kms (Mers-Le Touquet-Mers), avec capitaines de route et voiture. Assistance, inscriptions (4 euros) dès 6h30, départ 7 h de la Maison du Stade (Parking Verrerie SGD).

Dimanche 6 Juin, brevet cyclotouriste, 30-60-90 kms, inscriptions (2 euros) dès 7 h à la Maison du stade (Parking Verrerie SGD, ouvert à tous)

Dimanche 12 Septembre, brevet cyclotouriste, 30-60-90 kms, inscriptions (2 euros) dès 7h30 à la Maison du Stade (Parking Verrerie SGD, ouvert à tous).

Dimanche 31 Octobre, concentration de 50 kms à allure modérée 22 km/h avec capitaines de route, inscriptions (2euros) dès 8 h Salle du Portillon face à la Mairie, départ groupé à 8h30.

Pour tous renseignements : Mr. Michel DESPREZ
Tél : 02.35.86.87.06

"Traverse" : la saison 2004...

Avril

Les premiers rendez-vous...

1er au 25 avril -
Vernissage samedi 3 avril 19h
Marie-Pierre Laboulandine, peintre
Philippe Desloubieres, sculpteur

Mai

29 avril au 23 mai -
Vernissage samedi 1er mai 19h
Cécylia Olszewska, peintre
Marquis, sculpteur

Juin

27 mai au 20 juin -
Vernissage samedi 5 juin 19h
Françoise Carrasco, sculpteur
Anne Pourny, peintre

Juillet

24 juin au 25 juillet -
Vernissage samedi 3 juillet 19h
Andréa Legoff, peintre
Felix Oliva, sculpteur

Expos au centre Prévert, du jeudi au Dimanche de 15 h à 19 h - entrée libre



TRAVERSE - Ass Loi 1901 -

10 rue Sadi Carnot 80350 Mers-Les-Bains

Tél/ Fax 02 35 86 11 85 - 06 08 14 63 72

E-mail : traverse80@free.fr

Fête des Baigneurs 2004



Samedi 24 et Dimanche 25 Juillet



Mersois, Associations locales, Commerçants, Résidents secondaires..., grâce à vous et à votre mobilisation sans précédent autour de la première fête des baigneurs, celle-ci a remporté un formidable succès. C'était un pari et grâce à vous tous, il a fonctionné.

Vous avez été nombreux, bien au delà des prévisions, à jouer le jeu, en portant un simple canotier pour certains ou un costume perfectionné pour d'autres. Toute participation même modeste fut un pas de plus vers la réussite et nous vous en remercions encore.

Cet effort, nous nous permettons de le solliciter de nouveau cette année, pour offrir encore le succès à ce grand challenge que la municipalité veut relever avec vous. Cette animation conviviale crée une dynamique entre les mersoises, d'autre part elle ne peut que contribuer largement à l'image de notre station balnéaire.

Nous publierons en temps utile le programme officiel mais le temps passe vite et c'est pourquoi nous faisons déjà appel à vous : confectionnez des costumes, récupérez-en, réfléchissez à ce que vous pourriez faire et réservez-nous votre week-end des 24 et 25 juillet. A bientôt !

Une fois de plus le festival des Chants Marins a été un succès : des soirées et des après-midis pour des concerts sympas qui ont attiré beaucoup de monde. Encore Merci et à l'année prochaine !



Jacques Yvart et Bootland : des chants des Flandres et région Dunkerquoise traduits en Français...



Déambulation avec "Quai des Brumes" et "Les Polletais" : des chansons réellement chaleureuses...



Une aubade "à 0°" offerte le samedi sur l'esplanade par les "Gabiers d'Artimon" : sympa...



"Les matelots en bordée" : Patrick Audouin, Fanch Le Marrec et Jean-Paul Ferrec : un trio détonant !

► 12, 13 et 14 Mars : Musiques Celtes et St Patrick !

Après le succès des chants marins, place aux Musiques Celtes : un programme riche et varié pour voyager de la Finlande à la Scandinavie en passant par la Bretagne, l'Angleterre et l'Ecosse...



Le "Somme Battlefield Pipe Band" le 14 à 15 h 30

■ Vendredi 12 mars -Salle des Fêtes-

21 h : ouverture du week-end musiques celtes.

21 h 30 : Concert avec le groupe Finlandais FRIGG, (entrée gratuite).

■ Samedi 13 mars

Après-midi : chez certains commerçants Mersois tournée de l'Atelier de Musiques Celtes de l'Ecole Municipale de Musiques avec Francis Calavia et François Ménard.

21 h 30 : Concert du groupe Yann Coëtmeur (Intro Atelier de Musiques Celtes) (5 et 2 euros).

■ Dimanche 14 mars

15 h 30 : Défilé du Somme Battlefield Pipe Band et du Bagad Dalc'h Mat d'Athis-Mons puis salle des fêtes 16 h 30 : Concert des deux (gratuit).